



Foire aux questions – T1 2008

1. La Banque CIBC a-t-elle modifié sa stratégie à la suite des problèmes liés aux prêts hypothécaires à risque élevé?

La CIBC a pour objectif stratégique de produire un rendement constant et durable à long terme et s'appuie pour cela sur ses trois priorités : vigueur des activités essentielles, gestion des fonds propres et productivité. Cette stratégie est éprouvée et a permis de générer des résultats solides et de la valeur pour les actionnaires jusqu'à ce que nous rencontrions ce problème.

Marchés de détail a continué d'afficher de bons résultats. En ce qui concerne Marchés mondiaux, les pertes constatées se sont produites dans un relativement petit segment de ses activités. La plupart des secteurs de Marchés mondiaux ont enregistré des résultats solides et nous avons la ferme intention de continuer à les soutenir.

En résumé, notre stratégie est bonne. Nos activités essentielles affichent de bons résultats, et nous avons l'intention de continuer à investir dans ces dernières. En réaction à notre risque lié au marché des prêts hypothécaires à risque élevé, nous avons procédé à un certain nombre de changements qui positionnent la banque de façon à générer des résultats plus constants et plus durables à l'avenir.

2. Quelles sont les contreparties des risques liés aux dérivés de crédit couverts en dehors des prêts hypothécaires à l'habitation à risque élevé aux États-Unis? Quels sont les actifs sous-jacents, et de combien leur valeur s'est-elle dépréciée?

À part de ACA, qui représente un cas unique, nous n'avons divulgué aucun nom de contreparties, du fait que nombre des contrats qui nous lient à elles sont soumis à des clauses de confidentialité.

Les actifs de référence relatifs à la protection de crédit achetée, en dehors du secteur immobilier résidentiel américain, sont généralement des tranches de titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés) et de titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) de premier rang cotés AAA, dont les actifs sous-jacents consistent en des prêts leviers nord-américains et européens, des titres de sociétés de qualité supérieure et divers autres actifs sous-jacents, dont des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres privilégiés de fiducies émis par des banques.

Nos contreparties de couverture, qui comptent dix garants financiers, sont des institutions financières de qualité supérieure ou bénéficiant d'une cote de crédit supérieure. Au 31 janvier 2008, la juste valeur globale des couvertures accordées par des garants financiers et dont les actifs de référence n'étaient pas liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation s'élevait à 885 millions de dollars américains, le risque le plus important ayant à lui seul une juste valeur de 219 millions de dollars américains. Cette juste valeur globale de 885 millions de dollars américains signifie un escompte moyen, sur l'ensemble du portefeuille, de 3 à 4 %. Cet escompte peut sembler inférieur à l'estimation de certains indices; cela tient principalement à la subordination relativement élevée des actifs sous-jacents aux TAP et aux TAC flux groupés.



3. Quelles provisions avez-vous inscrites relativement à vos risques couverts par des garants financiers? Comment déterminez-vous le moment auquel il convient de constater une baisse de valeur?

Au T1 2008, nous avons constaté une charge de 624 millions de dollars américains au titre de notre risque lié aux garants financiers autres que ACA. Environ 516 millions de dollars américains de ce montant concernent notre risque lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. La constatation de cette charge de 624 millions de dollars américains au premier trimestre porte nos rajustements de valeur cumulés relativement aux garants financiers autres que ACA à 648 millions de dollars américains au 31 janvier 2008.

Nos rajustements de valeur du risque de crédit concernant les contrats de dérivés sont calculés à partir d'un modèle mathématique, en fonction de cotes de risque attribuées à l'interne et de l'évaluation à la valeur du marché actuelle des dérivés. Dès lors, chaque fois que la cote de risque d'une contrepartie change, le rajustement de valeur doit être recalculé et la valeur modifiée à la hausse ou à la baisse selon que la cote de crédit s'est améliorée ou dégradée. La cote de crédit est déterminée en fonction d'un certain nombre de critères établis, à la fois quantitatifs et qualitatifs par nature.

Au T1 2008, nous avons modifié notre méthode de rajustement de valeur relative aux garants financiers en prenant en compte les écarts de taux observés sur le marché. Cette nouvelle méthodologie, qui s'appuie davantage sur les divers taux de défaillances et de pertes antérieurs pour chaque cote de crédit, nous a obligés à constater au T1 2008 une charge supérieure à la charge que nous aurions inscrite selon la méthodologie précédente.

4. Au cours du trimestre, quelque 4,8 milliards de dollars d'actifs sous-jacents à des swaps sur rendement total vous ont été remis. Pourquoi? De quels types d'actifs s'agit-il? Quelle incidence la résiliation de ces contrats de dérivés a-t-elle eue sur le bénéfice et les fonds propres?

La CIBC a conclu des opérations de swap sur rendement total avec deux entités structurées par des tiers, puis a couvert le risque sous-jacent aux swaps sur rendement total en achetant une protection de swaps sur défaillance de crédit auprès d'autres contreparties. Au cours du trimestre, nous avons décidé d'inscrire ces actifs à notre bilan.

Les entités structurées par des tiers ont eu la possibilité de « remettre » les actifs sous-jacents à la CIBC en contrepartie de la résiliation des swaps sur rendement total auxquels ils étaient liés. De la même façon, la CIBC a eu la possibilité d'acquérir les actifs et de mettre fin aux swaps sur rendement total. L'achat des actifs sous-jacents ne devrait pas causer de risque nouveau pour la CIBC, le risque inhérent aux swaps sur rendement total étant fondamentalement le même que le risque lié aux actifs sous-jacents.

La CIBC a couvert son risque de crédit dans ces opérations par des swaps sur défaillance de crédit. Rappelons que notre communication précédente sur le risque couvert lié aux TAC flux groupés et aux TAC hypothécaires à l'habitation associés aux prêts hypothécaires à risque élevé tient compte de tout risque lié aux prêts hypothécaires à risque élevé dans les actifs sous-jacents.



La seule différence réelle concerne le financement inscrit au bilan et le financement hors bilan. Les 4,8 milliards de dollars d'actifs sous-jacents achetés apparaissent désormais dans le bilan de la CIBC en tant que valeurs du compte de négociation.

Le fait de passer ces actifs au bilan entraîne peu de conséquences financières. En outre, l'incidence sur les fonds propres reste minime, car les actifs pondérés par le risque sont semblables que les actifs sous-jacents couverts soient hors bilan ou inscrits au bilan.

5. Quel est votre risque lié au marché immobilier commercial aux États-Unis et au Canada?

Le portefeuille de prêts immobiliers à des fins commerciales de la CIBC aux États-Unis soutient le segment Financement immobilier, dans lequel nous avons étendu notre expertise et notre présence.

Le portefeuille de Financement immobilier, E.-U. représente environ 2,3 milliards de dollars d'autorisations, sur lesquels l'encours s'élevait au 31 janvier 2008 à 1,9 milliard de dollars. L'encours comprend :

- (i) 1,3 milliard de dollars de prêts à taux variable, avec un rapport prêt-garantie moyen de 62 % et une cote de risque interne moyenne équivalente à BB+;
- (ii) 0,6 milliard de dollars de prêts à taux fixe avec durée moyenne avant l'échéance de 9 ans et un rapport prêt-garantie moyen de 72 %;
- (iii) aucun titre adossé à des créances hypothécaires commerciales.

Le portefeuille américain est bien diversifié, tant en ce qui concerne les types de biens que les régions.

Au Canada, tous les prêts présentent un rapport prêt-garantie inférieur à 75 %. Le portefeuille présente un rapport prêt-garantie moyen de 72 %, et 97 % de ces créances sont jugées de première qualité (cote BBB-) ou meilleures. Au Canada, les données fondamentales du marché de l'immobilier à des fins commerciales demeurent supérieures à celles des États-Unis.

6. Quelle est votre exposition au papier commercial adossé à des créances (PCAC), à la fois globalement et relativement aux actifs faisant partie de la restructuration de la Proposition de Montréal? Utilisez-vous vos facilités de liquidité de style mondial?

Au 31 janvier 2008, la CIBC détenait, en valeur nominale, 358 millions de dollars de PCAC du secteur non bancaire (montant inchangé depuis le 31 octobre 2007).

Au T1 2008, nous avons constaté au bilan des pertes liées aux PCAC du secteur non bancaire que nous détenions à hauteur de 8 millions de dollars (18 millions de dollars au T4 2007) dans les résultats et à hauteur de 75 millions de dollars (43 millions de dollars au T4 2007) dans les autres éléments du résultat étendu.

Au 31 janvier 2008, l'engagement total de la CIBC dans des fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances par l'intermédiaire de facilités de garantie de liquidité s'élevait à 14,8 milliards de dollars (17,3 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Environ



94 % de cette somme (92 % au 31 octobre 2007) était engagée au profit de fonds multicédants de PCAC soutenus par la CIBC au Canada.

Au 31 janvier 2008, la CIBC détenait directement 1 milliard de dollars de PCAC émis par des fonds multicédants que nous soutenons, comparativement à 3,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007.

Nous avons utilisé des montants négligeables (moins de 5 millions de dollars) des facilités de liquidité de style mondial.

7. Comment la hausse des pertes sur créances observée ce trimestre s'explique-t-elle?

Au T1 2008, Marchés mondiaux a enregistré une baisse beaucoup plus prononcée des niveaux de recouvrement et de reprise dans les portefeuilles Entreprises et Gouvernements. La provision de Marchés mondiaux est attribuable en grande partie à un seul crédit. Le portefeuille demeure raisonnablement diversifié sur le plan des secteurs d'activités et est complété par nos activités de protection du crédit.

En ce qui concerne Marchés de détail, les provisions inscrites à l'égard des portefeuilles PME et Entreprises ont augmenté ce trimestre, essentiellement en raison de la baisse des niveaux de recouvrement et de reprise. Les provisions ont également enregistré une hausse dans le portefeuille de cartes, en raison de la croissance des volumes.



8. Où en êtes-vous, par rapport à votre objectif de productivité consistant à maintenir les charges aux niveaux du T4 2006?

La CIBC a pour objectif de maintenir les frais autres que d'intérêts à un niveau stable par rapport au T4 2006, en les rajustant en fonction des frais consolidés de FirstCaribbean International Bank (First Caribbean) et de l'incidence de notre restructuration aux États-Unis.

Les frais autres que d'intérêts déclarés au T1 2008 s'élevaient à 1,76 milliard de dollars, comparativement à 1,89 milliard de dollars au T4 2006.

Si l'on tient compte de FirstCaribbean et de l'incidence de notre restructuration aux États-Unis, ainsi que des éléments indiqués dans notre communiqué de presse relatif au T1 2008, les frais autres que d'intérêts au titre de ce trimestre se sont élevés à 1,6 milliard de dollars¹, comparativement à 1,80 milliard de dollars¹ au T4 2006.

(en milliards de \$CAN)	<u>T1 2008</u>	<u>T4 2006</u>
Frais autres que d'intérêts ⁽¹⁾	1,761	1,892
Frais de FirstCaribbean ⁽²⁾	(0,082)	0,000
Frais imputables à la vente d'activités aux États-Unis ⁽³⁾	(0,040)	(0,097)
Éléments importants ⁽⁴⁾	(0,038)	
Frais autres que d'intérêts rajustés	<u>1,601</u>	<u>1,795</u>

⁽¹⁾ Conformément aux données publiées en page 4 du document Information financière supplémentaire du T1 (que l'on peut consulter à l'adresse www.cibc.com/francais).

⁽²⁾ Conformément aux états financiers consolidés de la CIBC.

⁽³⁾ Frais liés à la vente d'activités aux États-Unis à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) au T1 2008.

⁽⁴⁾ Compris dans la perte combinée de 108 millions de dollars liée à la vente de certaines activités de la CIBC aux États-Unis à Oppenheimer, à des changements dans la gestion et à l'abandon ou à la restructuration de certaines autres activités, comme il est indiqué en page 1 du Rapport aux actionnaires du premier trimestre 2008 (que l'on peut consulter à l'adresse www.cibc.com/francais). Les 70 millions de dollars restants (108 M\$ - 38 M\$) ont été déclarés en tant que revenus négatifs dans les résultats du T1 2008 de la CIBC.

¹ Les frais autres que d'intérêts rajustés des T1 2008 et T4 2006 sont des « mesures non conformes aux PCGR ». La CIBC est d'avis que ces mesures non conformes aux PCGR sont utiles à l'analyse du rendement de la CIBC.



Note sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans ce communiqué de presse, dans d'autres dépôts auprès d'organismes canadiens de réglementation ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations sur la possibilité que nous ayons à constater une charge importante dans nos résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2008, et sur le montant potentiel de cette charge, ainsi que des déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2008 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux incertitudes et aux risques inhérents qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans nos énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : la solvabilité et le maintien de la viabilité de nos contreparties, la volatilité persistante du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation; les risques de crédit, de marché, d'illiquidité, d'exploitation, les risques environnementaux et de réglementation, ainsi que les risques juridiques et de réputation, et les risques stratégiques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications apportées aux règles et aux normes comptables, et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations de l'infrastructure publique et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans ce communiqué de presse ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Personnes-ressources, Relations avec les investisseurs :

Valentina Wong, directrice en chef	416 980-8306
Jason Patchett, directeur en chef	416 980-8691
Numéro de télécopieur, Relations avec les investisseurs	416 980-5028
Visitez la section Relations avec les investisseurs à www.cibc.com/francais	